

## AVIS DE PUBLICATION

### DEPOT D'UN AVENANT AU PACTE DE MAJORITE

Il est porté à la connaissance de la population, conformément à l'article L1123-2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, qu'un avenant au pacte de majorité a été déposé entre les mains de la Directrice générale par le groupe politique PS.

Cet avenant est consultable au Secrétariat communal durant les heures de bureau et sur rendez-vous **UNIQUEMENT**.

Les personnes y désignées pour composer le nouveau Collège sont les suivantes :

Bourgmestre	Monsieur Marc BOLLAND
1 <sup>er</sup> échevin	Monsieur Arnaud GARSOU
2 <sup>ème</sup> échevin	Monsieur Ismaïl KAYA
3 <sup>ème</sup> échevin	Monsieur Christophe BERTHO
4 <sup>ème</sup> échevine	Madame Isabelle THOMANNE
5 <sup>ème</sup> échevine	Madame Florence WESTPHAL
Présidente du conseil de l'action sociale	Madame Marie GREFFE

L'adoption de cet avenant au pacte de majorité sera inscrite à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil communal qui se déroulera le 24 septembre 2020.

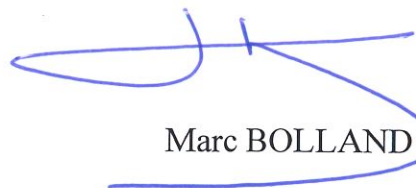
La Directrice générale,



Ingrid ZEGELS

A Blegny, le **15 SEP. 2020**

Le Bourgmestre,



Marc BOLLAND